

Règlement Championnat Suisse des Jeunes Chevaux – Saut

Effectif 1 Janvier 2023

Préambule

Ce règlement est destiné au Championnat Suisse des Jeunes Chevaux de saut de 4, 5 et 6 ans, qui se déroulent à IENA au mois de septembre ainsi qu'aux Superpromotions saut Youngster (chevaux de 7 et 8 ans) et Superpromotions saut (chevaux de 9 ans et plus).

Il est entendu que la Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH) et Cheval Suisse sont responsables de la qualification des chevaux enregistrés auprès de leur fédération – se référer aux règlements publiés sur www.swisshorse.ch, www.cheval-suisse.com et www.iena.ch.

A. Jeunes Chevaux 4, 5 et 6 ans

1. Epreuves :

Le Championnat suisse des Jeunes Chevaux consiste en deux étapes, soit les demi-finales (2 épreuves) et les finales (1 épreuve).

Les Demi-finales :

- Les épreuves de demi-finale comportent **deux parcours** dans chaque catégorie. Le résultat total des deux épreuves sert de base à la sélection pour la finale.
- Les **points de pénalité** des épreuves de demi-finale sont reportés en finale.
- Les épreuves demi-finales A (chevaux FECH/ChS) et demi-finales B (chevaux étrangers) se déroulent séparément, l'une après l'autre, sur le même parcours, avec deux classements séparés.

Epreuves des Demi-finales A pour les chevaux Suisses avec un certificat d'identification FECH ou ChS :	Epreuves Demi-finales B pour les chevaux avec un certificat d'identification d'un studbook étranger :
JPP 4J : Epr. 1 : Barème A sans chrono Epr. 2 : Barème A sans chrono	JPP 4J : Epr. 1 : Barème A sans chrono Epr. 2 : Barème A sans chrono
JPP 5J : Epr. 1 : Barème A au chrono Epr. 2 : Barème A au chrono	JPP 5J : Epr. 1 : Barème A au chrono Epr. 2 : Barème A au chrono
JPP 6J : Epr. 1 : Barème A au chrono Epr. 2 : Barème A au chrono	JPP 6J : Epr. 1 : Barème A au chrono Epr. 2 : Barème A au chrono

Les Finales :

Epreuves des Finales : ouvertes aux chevaux qui se seront qualifiés dans les épreuves demi-finales A ou B (Chevaux Suisses et étrangers)

JPP 4J : Barème : A sans chrono

JPP 5J : Barème : A au chrono + round gagnant, A au chrono pour les meilleurs 30% des partants

JPP 6J : Barème : A au chrono + round gagnant, A au chrono pour les meilleurs 30% des partants

2. Conditions de participation :

2.1 Inscription au registre de la FSSE

- Tous les chevaux enregistrés dans le registre des chevaux de la FSSE jusqu'au 30.06.2023 au plus tard.
- Chevaux étrangers :
La qualification doit être obtenue uniquement dans des épreuves en Suisse.
- Chevaux avec papiers de Cheval Suisse ou de la FECH :
Les résultats correspondants obtenus à l'étranger comptent également. Le contrôle de la qualification est de la responsabilité de la fédération d'élevage concernée (ChS ou FECH).

2.2 Critères de qualification pour les Demi-finales

- Chevaux de 4 ans : 4 parcours à zéro faute dans des épreuves de Promotion* 4ans ou dans des parcours officiels R/N 100.
- Chevaux 5 ans : 5 parcours à zéro faute dans des épreuves de Promotion* 5ans ou dans des parcours officiels R/N 110.
- Chevaux 6 ans : 5 parcours à zéro faute dans des épreuves de promotion* 6 ans ou dans des parcours officiels R/N 110 ou plus, dont deux résultats au minimum dans des épreuves R/N 120.

* Seuls comptent les 12 premiers starts du calendrier de l'année en cours.

3 Qualifications pour les Finales

3.1 La Finale chevaux de 4 ans est ouverte à tous les sans faute de la demi-finale.

3.2 La Finale chevaux de 5 ans est ouverte aux 50 meilleurs chevaux, classés lors des demi-finales, comme suit :

- 25 meilleurs chevaux des Demi-finales (Chevaux Suisses – FECH et ChS)
- 25 meilleurs chevaux des Demi-finales (Chevaux étrangers)

3.3 La Finale chevaux de 6 ans est ouverte aux 50 meilleurs chevaux, classés lors des demi-finales, respectivement comme suit :

- 25 meilleurs chevaux des Demi-finales (Chevaux Suisses – FECH et ChS)
- 25 meilleurs chevaux des Demi-finales (Chevaux étrangers)



Aucune inscription en direct aux Finales n'est acceptée.

B. Superpromotions Saut

Youngster (chevaux de 7 et 8 ans) et Elite (chevaux de 9 ans et plus)

1. Epreuves

Une épreuve d'échauffement (**warm up**) pour la Superpromotion Youngster et Elite peut être organisée. Cette épreuve serait facultative et ne compterait pas comme épreuve de qualification. Le jour sera fixé ultérieurement.

Finale Superpromotion Youngster (chevaux de 7 et 8 ans) :

R/N135 A au chrono + round gagnant A au chrono ouvert au meilleur 30% des partants.

Finale Superpromotion Elite (chevaux de 9 ans et plus) :

R/N 145 A au chrono + round gagnant A au chrono ouvert au meilleur 30% des partants

Les cavaliers titulaires d'une licence R obtiennent une autorisation de participer à ces épreuves.

2. Conditions de Participation

2.1 Inscription au registre de la FSSE

- Tous les chevaux enregistrés dans le registre des chevaux de la FSSE jusqu'au 30.06.2023 au plus tard.
- Chevaux étrangers : La qualification peut être obtenue uniquement dans des épreuves en Suisse.
- Chevaux avec papiers de Cheval Suisse ou de la FECH : les résultats correspondants obtenus à l'étranger comptent également. Le contrôle de la qualification est de la responsabilité de la fédération d'élevage concernée (ChS ou FECH).

2.2 Critères de qualification

Finales - Superpromotion Youngster (chevaux de 7 et 8 ans) :

- Chevaux de 7 ans, qui ont obtenu au-moins 3 classements **ou** parcours à zéro faute entre le 19.09.2022 et le 04.09.2023, en catégorie **R/N130** ou plus
- Chevaux de 8 ans qui ont obtenu au-moins 3 classements entre le 19.09.2022 et le 04.09.2023, en catégorie **R/N130** ou plus.

Finales Superpromotion Saut – Chevaux de 9 ans et plus

- Chevaux de 9 ans et plus qui ont obtenus au-moins 3 classements entre le 19.09.2022 et le 04.09.2023, en catégorie **R/N135** ou plus.

Remarque :

Ce règlement est susceptible d'être encore complété et/ou modifié en fonction des expériences réalisées. Veuillez consulter l'annonce officielle de concours pour le Championnat Suisse de Jeunes Chevaux de saut.



ZUCHTVERBAND CH-SPORTEFFEDE
REG. D'ÉLEVAGE DU CHEVAL DE SPORT CH
REG. D'ALLEV. DEL. CANTONI DA SPORT CH





Les conditions des différentes catégories peuvent être revues annuellement.

Avenches, le 14 mars 2023



ZUCHTVERBAND CH-34 CHEFFERDE
FED. D'ÉLEVAGE DU CHEVAL DE SPORT CH
FED. D'ALLEV. DEL. CANNON DA SPOR CH

